

La Chevriéroise



Décembre 2017

Mairie ☎ 04.50.04.37.45



mairie@chevrier.fr

- Horaires d'ouverture Mardi 17h-19h Vendredi 9h-11h
- Permanence du Maire Jeudi 18h-19h30 sur rendez-vous

Service Eau et Assainissement de la CCG ☎ 04.50.959.960

- eau-assainissement@cc-genevois.fr

Ordures ménagères

- Ramassage le Mercredi
 - Déchetterie de Vulbens : **Nouveaux horaires** (fermeture hebdomadaire le jeudi matin)
- Novembre à février: lundi, mardi, mercredi et vendredi 9h-12h /14h-17h30, jeudi 14h-17h30
samedi de 9h-17h30 – fermeture à 18h de mars à octobre

Numéros d'urgence

■ SAMU 15 ■ POLICE 17 ■ POMPIERS 18

Info Petite enfance sur tous les modes de garde des jeunes enfants

Du lundi au vendredi de 9h à 11h ☎ 04.50.95.91.40

E-mail: petite-enfance@cc-genevois.fr

Infirmières ☎ 06.73.83.23.84 Centre médical à Valleiry

Médecin Dr TOBOSARU sur RDV ☎ 04.50.75.33.58 à Vulbens

PMI ☎ 04.50.49.49.50 consultation des nourrissons, Local PMI PS - 1, rue de la Gare, Valleiry
le mardi de 9h30 à 11h sans rendez-vous

Commission Sociale Communale : mairie de Chevrier ☎ 04.50.04.37.45

Assistante sociale ☎ 04.50.49.49.50 Pôle médical de Saint Julien

Association PASSAGE : (Prévention Spécialisée Jeunes) ☎ 04.50.27.60.98
www.passage.asso.fr

Mission locale (emploi des jeunes) ☎ 04.50.49.43.88

Immeuble Le Galien

Pôle Emploi ☎ demandeur 3949 ☎ employeur 3995

à St Julien

lundi au jeudi 8h30-16h15 – vendredi 8h30-12h30

Maison Transfrontière de la Justice et du Droit ☎ 04.50.74.86.86

Immeuble Le Galien, 28 avenue de Genève à Saint-Julien

Horaires : du lundi au jeudi 8h30-12h / 13h30-17h – le vendredi 8h30-12h

La Poste de Vulbens ☎ 36 31

Horaires d'ouverture du mardi au vendredi 14h30-18h

PROXIGEM Transport public à la demande ☎ 0 800 04 74 00

Réservation obligatoire ½ journée à l'avance

Le mot du maire

Après une période de mise en veille du bulletin municipal pour permettre à l'équipe chargée de l'information de se consacrer à la mise en service du nouveau site internet de la Commune, voici notre "Edition Spéciale 2017".

Vous constaterez au fil de ces pages que cette année n'a pas seulement été chargée par ses nombreuses élections.

A Chevrier nous avons aussi vécu l'inauguration de l'école, à laquelle vous avez été nombreux à participer pour ma grande satisfaction et celle du Conseil Municipal qui s'est investi et engagé dans cette belle réalisation. Puis suite à la mise en service de la nouvelle école, la libération des anciennes classes a permis l'aménagement des nouveaux locaux de la mairie, plus fonctionnels et enfin accessibles par tous. Vous êtes bien sûr cordialement invités à venir les visiter.



Concernant le développement des services à la population, Chevrier a participé à l'inauguration de la police pluricommunale du Vuache. Au delà de ce nouveau service, je me félicite de la collaboration des 6 Communes partenaires, pourtant très différentes, pour parvenir à un résultat commun et de qualité en mutualisant leurs moyens. Dans le même esprit, le Conseil Municipal s'est engagé, sans réserve, dans le projet de maison de santé. Celle-ci, certes, sera implantée à Valleiry mais elle impliquera les 9 Communes du Vuache, tant nos intérêts convergent dans la nécessité de lutter contre le désert médical de notre territoire.

En 2018, nos projets se concentreront surtout sur la voirie et ses équipements. Tout d'abord, débutera prochainement la reprise du chemin des Ner et du Chemin des Perrières, jusqu'à l'école, avec la création d'une bande pour piétons et cyclistes et l'enfouissement des réseaux. Ensuite, nous engagerons le remplacement d'une partie importante des lampes de l'éclairage public pour adopter des matériels plus performants et moins énergivores. Enfin, nous travaillerons sur le projet d'aménagement et de sécurisation de la RD 984. L'étude est en cours et nous envisageons une première tranche de travaux autour du "quartier" central de la Chapelle, sur le 2e semestre 2018.

Vous serez bien sûr tenus informés de l'avancement de ces dossiers dans les prochains numéros du Bulletin Municipal mais également sur le site de la Commune.

L'année 2017 touchant, déjà, à son terme, je profite de ce bulletin municipal pour vous souhaiter de très bonnes fêtes, entourés de vos familles et de vos amis.

Agnès CUZIN
Maire de Chevrier

Site internet : www.chevrier.fr

Après plusieurs mois de travail, le site web de la commune a été mis en ligne mi-octobre. Nous remercions toutes les personnes qui ont collaboré à ce travail de longue haleine : Tiphaine, Evelyne, Stéphane, Gloria et également Marie-Thérèse pour ses photographies et toutes les archives collectées en amont. Ce site est appelé à évoluer dans le temps, avec notamment l'ajout d'une galerie photos. Nous vous invitons à le consulter régulièrement car infos et actualités seront mises à jour toutes les quinze semaines. Nous espérons qu'il répondra à vos attentes et n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques.

Les infos de la mairie

• Nouveaux habitants

Toutes les personnes nouvellement domiciliées sur la commune sont invitées à venir se présenter au secrétariat de mairie.

• Déclaration des travailleurs frontaliers genevois

Tout habitant de la commune travaillant dans le canton de Genève doit se faire recenser auprès de la mairie en communiquant ses coordonnées, le nom et l'adresse de son employeur ainsi que le numéro et la date de son permis de travail. Ce recensement est confidentiel et n'a aucune incidence fiscale.

• Recensement militaire

Dès leur 16e anniversaire, les jeunes filles et les jeunes garçons doivent se faire recenser au cours du mois qui suit leur anniversaire. Il suffit pour cela de se présenter en mairie avec carte d'identité et livret de famille. Une attestation leur sera délivrée. Ce justificatif de recensement est notamment réclamé lors des examens scolaires et du permis de conduire.

• Demande de titre d'identité pour enfant mineur

Pour voyager en avion ou hors de France, une pièce d'identité en cours de validité est obligatoire pour les enfants mineurs, même âgés de quelques jours.

Nouveautés en 2017

Autorisation de sortie du territoire pour les mineurs

Pour sortir du territoire, un mineur résidant habituellement en France, quelle que soit sa nationalité, doit obligatoirement être en possession :

- d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité
- d'une autorisation parentale de sortie du territoire (Cerfa n° 15646*01 à télécharger sur www.service-public.fr) dûment remplie et signée par l'un des parents, accompagnée d'une copie de la pièce d'identité du parent signataire.

Carte d'identité et passeport

Les demandes, renouvellements et retraits de carte d'identité et passeport se font désormais sur rendez-vous en mairie de St Julien ou de Frangy (mairies les plus proches équipées d'un Dispositif de Recueil). Pour gagner du temps, vous pouvez créer une pré-demande en ligne et télécharger la liste des pièces justificatives à fournir sur <http://ants.gouv.fr>

La carte d'identité est valable 15 ans pour une personne majeure et 10 ans pour un mineur. Si votre carte a été délivrée entre 2004 et 2013 et que vous étiez majeur lors de sa délivrance, elle reste valide 5 ans après la date de délivrance indiquée.

Dématérialisation des procédures concernant les certificats d'immatriculation et permis de conduire

Dans le cadre du Plan Préfecture Nouvelle Génération (PPNG) qui est entré en vigueur le 6 novembre, les procédures concernant les demandes de certificats d'immatriculation et permis de conduire ont évolué vers le tout numérique. Désormais, c'est sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) que les usagers doivent se connecter pour faire leur demande, en utilisant les adresses suivantes :

- Pour les certificats d'immatriculation <http://immatriculation.ants.gouv.fr>
- Pour les permis de conduire <http://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

PACS : en mairie à partir du 1er novembre 2017

L'enregistrement des déclarations, modifications ou dissolutions des pactes civils de solidarité (PACS) est transféré à l'officier d'état civil de la mairie à partir du 1er novembre et non plus au tribunal. La déclaration conjointe de PACS peut également être enregistrée par un notaire.

état civil

Novembre 2016 à fin Octobre 2017



Naissances :

Lyam DELEUZE, né le 13/10/2016
Thaïlys WYSS VEYRET, née le 20/12/2016
Margaux PIERREL, née le 25/12/2016
Lily-Rose OLLIVIER, née le 16/01/2017
Jalis SIFANE, né le 24/01/2017
Elia STRAZIELLE, née le 30/03/2017
Eva BRUNO, née le 24/05/2017
Taïna LEFEBVRE OURIET, née le 18/07/2017
Timéo BOUTEILLE, né le 19/07/2017
Lisbeth GAUD, née le 02/08/2017
Glenn LORIUS, né le 26/08/2017
Junaid AMIRA, né le 16/09/2017



Mariages :

Mr Thomas CHATELAIN et Mme Laurette PERELLO,
le 29/10/2016
Mr François GIAZZI et Mme Anaïs HSU,
le 06/05/2017
Mr Claude DA PONTE et Mme Juliette BLEIKER,
le 17/06/2017
Mr Olivier ROSSINI et Mme Nadia VENDITTI,
le 12/08/2017

Décès :

Mr André BERAUD, le 28 avril 2017

Décisions d'urbanisme

Permis de construire :

Mr Nicolas CASEY : maison individuelle
Ner Est, représenté par Mr Charles RIZZO : rénovation d'une ferme en 5 logements
+ construction de 9 maisons groupées
Mr Thomas PICCARD : maison individuelle
Mme Alexandra DEVAUD : maison individuelle
Mrs Willy CURTIL et Thomas CHATELAIN : maison de 2 logements

Déclarations préalables :

Mr Jean-Pierre BORDON : gazebo
Aquathermo SARL : panneaux photovoltaïques
Mme Mireille SAPPEY : abri de jardin
Mr Emmanuel OLLIVIER : fermeture abri voiture
Mme Rose D'ALESIO MARTINIANI : auvent sur terrasse
Mr Régis BAUD : abri voiture
Mr Christian PEYROT : abri bois
Mr Christian PEYROT : ouverture pour baie vitrée + pergola
Mr Gaëtan MAHE : fenêtre de toit
Mr Joël SOMMER : abri barbecue
Mr Quentin WYSS : clôture + portail
Mr Jérémy COLLET : ouverture d'une porte fenêtre
Mr Laurent LUDER : piscine
Mr Michel LOMBARDI : fenêtre de toit
Mr Nicolas LEFEVRE : abri bois + clôture
Mr Emmanuel OLLIVIER : clôture
Mr Alexandre VIDINHAS : clôture



Novembre 2016 à Octobre 2017

Finances

◆ Comme la loi l'exige, la commune a instauré à partir du 1er janvier 2017 le régime indemnitaire (RIFSEEP) pour tous ses employés communaux. Le RIFSEEP se substitue à l'ancien régime indemnitaire et concerne tous les fonctionnaires stagiaires ainsi que les agents contractuels de droit public. Le montant individuel de l'indemnité dépend du rattachement de l'emploi occupé par l'agent à des groupes de fonctions établis par l'administration. A partir du mois de janvier 2017, les 2/3 du montant annuel de l'indemnité (ou IFSE) seront versés mensuellement et le tiers restant sera versé au mois de décembre de chaque année.

◆ Un prêt relais de 205 000€ sur une durée de 24 mois au taux annuel de 0,65 % a été contracté par la commune auprès du Crédit Agricole des Savoie en attente du remboursement de la TVA sur les travaux de l'école. Début des échéances mensuelles : juin 2017.

◆ L'indemnité de conseil octroyée par la commune au comptable du Trésor Public au titre de l'année 2016 a été fixée à 327,40 € brut soit 80 % de la somme demandée.

◆ La compensation des fonds genevois relative à l'année 2016 s'est élevée à 184 300,12 € pour Chevrier.

◆ Fiscalité communale 2017 : pas d'augmentation

La commune a maintenu le taux de la Taxe d'Aménagement (4 %) ainsi que les différents taux des impôts locaux :

- Taxe d'habitation : 17,17 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 9,78%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 54,71 %

◆ Compte administratif et compte de gestion 2016 - affectation des résultats

COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Section Fonctionnement	
Dépenses	409 239,23 €
Recettes	1 625 152,55 €
Excédent	1 215 913,32 €
Section Investissement	
Dépenses	1 126 011,97 €
Recettes	196 098,76 €
Déficit	929 913,21 €

Le compte administratif ainsi que le compte de gestion dressé par Madame le Receveur ont été approuvés par le conseil municipal et le résultat excédentaire de 286 000,11 € a été affecté en excédent de fonctionnement reporté.

Budget 2017

◆ Madame le Maire a présenté les dépenses et les recettes prévues au budget primitif 2017 et le conseil municipal l'a adopté à l'unanimité :

- Section Fonctionnement : 826 336 €
- Section Investissement : 1 811 976 €

En page 11, vous retrouverez en détail les grandes lignes de ce budget.

◆ Le conseil municipal a approuvé le règlement intérieur et fixé les tarifs des services périscolaires (garderie, cantine et TAP) pour l'année scolaire 2017/2018. Les tarifs appliqués dépendent du Quotient Familial et sont applicables à partir du 01/08/2017.

Urbanisme

● Le conseil municipal a voté à l'unanimité le report du transfert à la Communauté de Communes du Genevois de la compétence en matière de PLU prévu par la Loi ALUR à l'échéance du 27 mars 2017.

En effet, cette compétence devrait être reprise par la CCG à l'horizon 2023 avec l'élaboration d'un PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) reprenant l'ensemble des PLU des 17 communes membres.

● PLU : le code de l'urbanisme a connu au 1er janvier 2016 une transformation de sa nomenclature réglementaire conduisant à une simplification du contenu des Plans Locaux d'Urbanisme. La commune de Chevrier dans le cadre de la révision générale de son PLU a choisi de se prononcer en faveur d'une rédaction du règlement selon cette nouvelle nomenclature.

● PLU : suite au rappel fait par Mme le Maire des différentes étapes de la révision de notre PLU et du bilan de la concertation qui a été mise en œuvre, le conseil municipal, après en avoir débattu, a délibéré pour arrêter ce projet tel qu'il a été présenté. C'est avec 10 voix pour et 1 voix contre que la délibération a été prise. Ce projet de PLU va donc maintenant être soumis aux personnes publiques associées (Etat, région, département, CCG, chambre d'agriculture, communes voisines, etc...)

● Dans le cadre de la requalification des espaces publics du centre village de Chevrier (RD 908A jusqu'au départ du chemin de Sainte-Victoire) avec notamment une réflexion sur les sens de circulation actuels et futurs, un projet élaboré par la société Akènes va nous être soumis. Le devis pour l'avant-projet et la phase de faisabilité s'élève à 9 992 € HT.

Entretien des installations et du matériel

◆ La réglementation imposant aux collectivités des vérifications techniques périodiques en matière d'installations électriques dans les différents bâtiments communaux dont les ascenseurs, la commune a souscrit un contrat avec la société APAVE SUDEUROPE SAS pour effectuer ces missions.

◆ Le conseil municipal a décidé d'accepter la proposition du SYANE (Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie) de réaliser dans le cadre de son programme 2017, une opération diagnostic de nos installations d'éclairage public.

Le Conseil Municipal

Travaux et aménagements

● Aménagement du Foyer des Fayards

En 2017, le foyer des Fayards a été rénové: comblement du sol de la partie basse, remplacement de la porte d'entrée et des 2 fenêtres. C'est l'entreprise Cuzin qui a réalisé les travaux pour montant de 8'218.10 € HT.

● Rénovation de la mairie

Les travaux ont commencé fin 2016 et se sont achevés en juillet 2017. Le coût s'élève à 79'632,71 € HT et le financement est assuré par les fonds propres de la commune ainsi que par une subvention de 25'150 € au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoire Ruraux). Les nouveaux locaux plus pratiques et plus conviviaux sont également mieux adaptés à la réception du public.



● Aménagement du chemin des Perrières

Suite aux nombreuses constructions qui ont été réalisées dans le secteur des Perrières, l'aménagement dudit chemin et du chemin des Ner est devenu une nécessité car cette voirie n'est plus adaptée au passage des véhicules et à la sécurité des piétons qui l'empruntent.

Le projet consiste d'une part, à l'élargissement de la voirie, la sécurisation des déplacements et le développement du mode doux et d'autre part, à l'enfouissement des réseaux électriques par le Syane.

Une subvention du Département (FDDT) d'un montant de 29'173 € sera allouée à la commune.

● Projet d'aménagement d'un espace jeux sur le terrain communal au-dessus de la mairie

Le conseil municipal souhaite aménager ce terrain afin que les enfants aient un espace dédié pour jouer au ballon en toute sécurité. Des devis seront demandés pour évaluer le coût du projet.

Divers

- Suite à la fusion du SIAV et du SIPCVC pour créer un seul et unique Syndicat Intercommunal du Vuache (le SIV), avec date d'effet au 1er janvier 2017, le conseil municipal a désigné comme représentants :
Titulaires : Stéphane CLAEYS, Claude REINHARDT
Suppléant : Louis LAPRAZ
- Le conseil municipal a désigné Mme Céline PHILIPPE-BURTIN comme correspondante pour la mise en œuvre de la loi de transition énergétique pour la croissance verte.
- Le recensement de la population de notre village a été effectué début 2017 par Mr Bernard GIAZZI, qui a assuré les fonctions d'agent recenseur. Les résultats seront publiés officiellement en 2018.
- Une convention de coordination de la Police pluricommunale et des forces de sécurité de l'Etat (gendarmerie) a été signée. Cette convention formalise, d'une part, une coopération déjà existante et d'autre part les modalités d'intervention de chacun.
- La commune a renouvelé la convention de mise à disposition d'un local à la société de chasse de Chevrier pour une durée de 3 ans à compter du 1er février 2017.
- Comme chaque année, l'EARL Fort l'Ecluse a fait un don de 200 € à l'école en compensation de la mise à disposition de terrains communaux au titre de l'exercice 2016.
- La commune a signé une nouvelle convention d'occupation du domaine public avec Orange pour l'implantation existante d'une antenne relais orange mobile sur la parcelle section A n° 1287 et ceci pour une durée de 12 ans.
- Etant donné le manque cruel de professionnels de santé, notamment des médecins généralistes, le conseil municipal de Chevrier a approuvé l'initiative d'un projet de Maison de Santé sur le territoire du Vuache et souhaite être partie prenante dans ce dossier.
- La commune de Chevrier a été sollicitée par la Société des carrières du Vuache pour donner son avis sur le projet d'extension et la modification de la remise en état de la carrière de Clarafond-Arcine. Au vu du trafic déjà très important et du tonnage élevé des véhicules, des problèmes de sécurité que cela engendre dans notre village, et enfin, des nombreux signes de dégradation et de fragilité de la voirie, le conseil municipal a donné un avis défavorable.
- La commune a renouvelé la convention de déneigement entre elle et l'EARL Le Colombier représentée Mr Bruno CHATELAIN pour une durée d'un an.
- Afin de rectifier l'alignement du chemin communal vers la Croix, la commune a obtenu la cession gratuite d'une surface de 70 m² située en bordure de la parcelle n° 63 section Z appartenant aux consorts MERMIER.
- Le conseil municipal a décidé d'attribuer une subvention de 200 € à la Croix Rouge pour venir en aide aux victimes de l'ouragan IRMA aux Antilles françaises.

Le point sur le PLU



Le 11 juillet 2017 le Conseil Municipal a arrêté le projet du futur Plan Local d'Urbanisme, c'est à dire qu'il a considéré que celui-ci correspondait aux objectifs d'aménagement et de développement de la Commune pour les 10 prochaines années environ. Le projet de PLU n'est cependant pas encore applicable.

Actuellement il est soumis au contrôle de toutes les "Personnes Publiques Associées", telles que le Département, les services de l'Etat, la Région, la CCG, les Communes limitrophes, la Chambre d'Agriculture, la Chambre de Commerce et d'Industrie, les associations liées à la protection de l'environnement, l'agence de l'eau... qui s'assurent de la prise en compte de la Loi et des dispositions particulières applicables à notre territoire.

Après cette étape, le dossier complet du PLU fera l'objet d'une enquête publique sur une période d'un mois. Cette phase importante, vous permettra de prendre connaissance du projet de PLU et de faire vos observations auprès du Commissaire enquêteur. Cette formalité devrait être programmée sur le mois de janvier 2018. A ce jour, les dates ne sont pas encore fixées mais vous serez largement informés par affichage officiel, avis dans la presse locale et le site internet de la Commune. N'hésitez pas à participer à cette enquête publique.

Inauguration de la police pluricommunale

Le 24 juin 2017 a eu lieu l'inauguration officielle de la police pluricommunale du Vuache dans les locaux mis à disposition par la commune de Viry, en présence de Mr le Sous-préfet, de Mme Virginie Duby-Muller, Député, de Mr Cyril Pellevat, Sénateur, des représentants de la gendarmerie, des quatre policiers municipaux et des maires des 6 communes partenaires. Agnès Cuzin, au nom des maires, a rappelé la volonté affichée par toutes ces communes de travailler ensemble et souligné que la création de ce service est un bel exemple de mutualisation des moyens. La cérémonie s'est terminée par un vin d'honneur.



Rencontre des Aînés

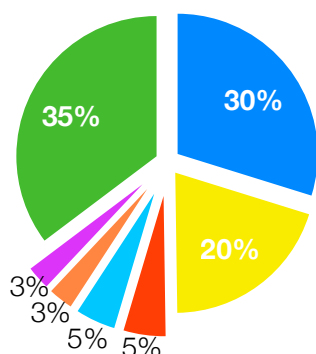
Nous vous rappelons que tous les derniers jeudis après-midi de chaque mois, des rencontres ont lieu entre les seniors de Chevrier et de Vulbens, leur permettant de se retrouver autour d'un goûter, de jouer et passer un bon moment ensemble.

Si vous voulez les rejoindre, même ponctuellement, ces rendez-vous se passent Chez les sœurs au 290 rue François Buloz à Vulbens et débutent à 14h30.

En cas de besoin, le transport des personnes âgées de Chevrier est organisé par les animatrices bénévoles (Evelyne C. 04.50.04.34.15 et Anne-Marie M.)

Budget primitif 2017

Fonctionnement

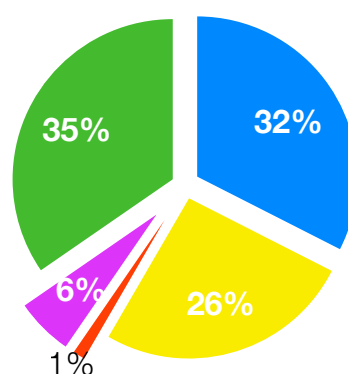


Les Dépenses

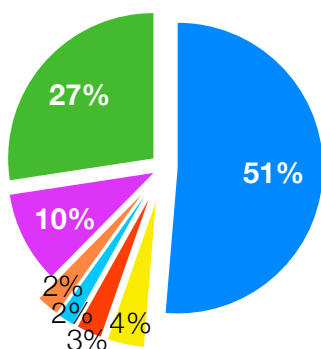
	MONTANT
Charges à caractère général	€ 246 250
Charges de personnel et assimilés	€ 165 000
Atténuation de produits	€ 40 000
Autres charges de gestion courante <i>dont charges exceptionnelles 200€</i>	€ 37 900
Charges financières	€ 23 321
Transfert entre sections	€ 22 423
Virement à la section investissement	€ 291 442
TOTAL	€ 826 336

Les Recettes

	MONTANT
Impôts et taxes	€ 268 435
Dotations, subventions et participations	€ 214 000
Autres produits de gestion courante	€ 10 000
Produits de services et ventes diverses <i>dont produits exceptionnels 200€</i>	€ 47 901
Résultat de fonctionnement reporté	€ 286 000
TOTAL	€ 826 336



Investissement

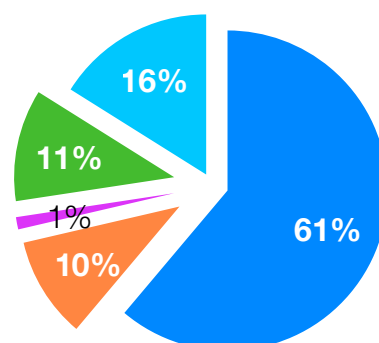


Les Dépenses

	MONTANT
Solde d'exécution investissement reporté	€ 929 913
Emprunts, dettes assimilées et autre immobilisations financières	€ 72 995
Dépenses Imprévues	€ 50 000
Subvention équipement <i>(SYANE - Police pluri-communale)</i>	€ 32 500
Immobilisation incorporelles	€ 45 000
Immobilisation corporelles <i>(travaux foyer - signalétique - abri bus)</i>	€ 185 000
Immobilisation en cours <i>(travaux mairie et chemin des Perrières)</i>	€ 496 568
TOTAL	€ 1 811 976

Les Recettes

	MONTANT
Dotations, fonds divers et réserves	€ 1 107 914
Subventions d'investissement	€ 185 197
Opérations d'ordre de transfert entre sections	€ 22 423
Emprunts et dettes assimilées	€ 205 000
Virement de la section fonctionnement	€ 291 442
TOTAL	€ 1 811 976



Assemblée générale de l'ADMR Viry-Vuache à Chevrier

Le 23 juin 2017, la commune recevait dans sa nouvelle salle les membres de l'ADMR Viry-Vuache pour leur assemblée générale annuelle. La présidente, Mme Annie DUCHENE et le conseil d'administration ont présenté le bilan moral et financier de l'année écoulée ainsi que les actions à venir, tout en rappelant le rôle essentiel de cette association qui permet le maintien à domicile de nombreuses personnes âgées dans nos communes. Pour information, les 20 aides à domicile ont réalisé 20 470 heures d'activité en 2016 et sont intervenues chez 201 personnes.



crédit photo Dominique Ernst

L'ADMR Viry-Vuache est une association à but non lucratif régie sur la loi du 1er juillet 1901 dirigée par des bénévoles. L'association naît de la fusion en 2005 entre l'ADMR de Viry (créée en 1979) et l'ADMR du Vuache (Créée en 1984).

Elle accompagne les personnes âgées et personnes en situations de handicap dans les actes quotidiens de la vie. Ménage, entretien du linge, préparation des repas, mais aussi aide dans les actes de vie quotidienne et présence relationnelle. L'ADMR accompagne aussi les familles fragilisées par des difficultés passagères ou durables comme par exemple les grossesses à risque, maladie d'un enfant, naissances multiples... Dans un autre contexte, l'ADMR intervient auprès de personnes n'ayant pas forcément le temps d'entretenir leur lieu de vie et souhaitant du ménage de confort. Une large palette de services qui répond aux besoins de chacun.

L'ADMR de Viry-Vuache c'est 20 aides à domicile qui interviennent sur les 10 communes suivantes : CHENEX, CHEVRIER, DINGY-EN-VUACHE, JONZIER-EPAGNY, PRESILLY, SAVIGNY, VALLEIRY, VERS, VIRY, VULBENS.

Les bénéficiaires de l'ADMR ont droit à une réduction ou d'un crédit d'impôt sur le revenu à hauteur de 50% des dépenses effectives.

L'ADMR VIRY-VUACHE recrute des bénévoles.

Pour tout renseignement, le bureau de l'ADMR est ouvert au public du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30. Vous pouvez nous joindre par téléphone au 04 50 04 86 45 ou par mail à l'adresse accueil.viryvuaache@fede74.admr.org.

Syndicats intercommunaux

Police pluricommunale

Après quelques mois d'activité, un point sur le fonctionnement a été réalisé. Tous les maires sont satisfaits du service proposé. Un 4e agent a été recruté. Le recrutement d'un 5e est en cours.

Syndicat intercommunal Pays du Vuache

Le budget 2017 a été voté en mars et les contributions des 3 communes partenaires (Chevrier, Dingy et Vulbens) ont été fixées. Pour Chevrier, le montant de la contribution sera de 10 001 €.

Syndicat intercommunal du Vuache (SIV)

Début janvier 2017, le nouveau Syndicat Intercommunal du Vuache, issu de la fusion des deux syndicats SIAV et SIPCV, a procédé à l'élection de son bureau à l'occasion du premier comité syndical qui se tenait à la mairie de Vulbens, siège du SIV. Les 25 délégués ont élu Dominique ERNST au poste de Président. Il sera secondé par cinq vice-présidents : Jean-Luc DUCRUET, Jacques BORDON, Fabrice DOMERGUE, Yann FOL et Luc MERY. On rappelle que ce syndicat rassemble onze communes (Chaumont, Chenex, Chevrier, Clarafond-Arcine, Dingy-en-Vuache, Jonzier-Epagny, Savigny, Valleiry, Vers, Viry et Vulbens).

En mars 2017, le budget primitif a été voté ainsi que les contributions communales. Pour Chevrier, elle s'élèvera à 2 750 €. Le nouvel agent de l'ONF a été présenté aux membres du syndicat.

En ce qui concerne l'activité durant cette année 2017, le SIV a entre autre, pris part à plusieurs chantiers participatifs et a proposé 4 sorties découvertes dans le cadre du programme d'animations dans les Espaces Naturels Sensibles du département de la Haute-Savoie.

Et puis, vous les avez certainement remarqués au cours d'une balade sur les sentiers balisés autour du Vuache, des « hôtels à insectes » ont été installés à l'initiative du SIV et de l'association Apollon74, avec pour but notamment de favoriser la biodiversité.



Mr Jacques BORDON, vice-président du SIV a été honoré par la Société Botanique de France lors d'une cérémonie solennelle qui s'est déroulée en mai 2017 à Paris. Le botaniste a en effet reçu le prix Coincy 2016 récompensant son formidable travail sur la flore de la région du Vuache.



La Pyrale du buis a ravagé les forêts du Vuache au cours de l'été

Chacun a pu constater en empruntant la route des Murets en direction d'Arcine-Clarafond, les ravages causés par la Pyrale du buis, un petit papillon noir et blanc. En effet, à flanc de route, les nombreux buis sont entièrement secs et offre un spectacle désolant. Ce papillon venu d'Asie s'est développé d'une manière très rapide sur quasiment tout le territoire français. Au début du printemps, les chenilles sont sorties de leur repos hivernal pour se métamorphoser

en chrysalides puis début mai, en papillons. Cet été, sa présence a pris des proportions impressionnantes, en nuées envahissant jusqu'à nos terrasses et nos habitations. Pour s'en débarrasser, pas de solution miracle: dans nos jardins, éliminer les buis contaminés pour limiter la propagation et pour les buis sauvages, il faut espérer que la Pyrale ait déserté le secteur afin que ces arbustes puissent se remettre de ces attaques.

(infos Dominique Ernst)

Communauté de Communes du Genevois

Commission Eau et Assainissement

Depuis le mois de juillet, tous nos réservoirs d'eau sont reliés avec la colonne principale de Matailly et tout fonctionne.

Commission Economie

Dans le cadre de la loi NOTRE, depuis le 1er janvier 2017, la CCG assure la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des Zones d'Activité Economique (ZAE) du territoire. En ce qui concerne l'Ecoparc de Cervonnex, il devrait comprendre une zone éco construction, une halle des saveurs, un espace bien-être et un pôle réservé au tertiaire. Sur les autres zones d'activité économique existantes, des extensions ou des aménagements seront réalisés, dont celle des Chavanoux à Vulbens.

Commission Environnement - Déchets - Energie

Déchets

- ❖ En vu d'harmoniser les heures d'ouverture des deux déchetteries du territoire (Neydens et Vulbens) ainsi que de permettre l'entretien des espaces réservés aux usagers et des engins de service, les horaires des déchetteries ont été modifiés: une demi-journée de fermeture par semaine ainsi que deux heures sur le temps de repas.
- ❖ Depuis Janvier 2016, la déchetterie de Neydens subit d'importants travaux. D'ici la fin de l'année 2017, la déchetterie retrouvera un fonctionnement normal.
- ❖ Après les travaux de la déchetterie de Neydens, la communauté de commune souhaite la réhabilitation de la déchetterie de Vulbens. Le projet consiste à lutter contre l'intrusion et le vandalisme, répondre à la réglementation en terme de sécurité des usagers, améliorer l'accessibilité et la circulation de la déchetterie et améliorer ainsi le service rendu aux usagers. Le coût estimatif du projet s'élève à 347 814 €TTC, financé à hauteur de 80 700€ au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux et de 53 000€ au titre du fond départemental pour le développement des territoires.
- ❖ La CCG va très prochainement mettre à disposition des usagers du territoire un site internet, « ECOLIEN », une ressource virtuelle permettant de donner une deuxième vie aux déchets avant que ceux-ci ne soient déposés en déchetterie.

Energie

- ❖ Dans le cadre de la transition énergétique, des panneaux photovoltaïques sont en cours d'installation sur des bâtiments de la CCG, comme le siège à Archamps et le Gymnase du Vuache à Valleiry.
- ❖ A la suite d'une étude sur les potentiels de méthanisation du territoire de la CCG et d'une étude de faisabilité rendue en Juillet 2017, 12 exploitants agricoles poursuivent le projet de créer 2 unités de méthanisation sur le territoire.
- ❖ «REGENERO», la plateforme de service de rénovation énergétique du Genevois français, permettant l'encouragement et l'accompagnement des particuliers dans leur projet de rénovation a été inaugurée en mars 2017.

REGENERO

Environnement

Le contrat corridors biologiques se termine en novembre 2017 avec une réflexion sur la suite à donner pour faire perdurer les actions entreprises (lutte contre les plantes invasives, formation, etc...).

La Communauté de communes du Genevois s'engage dans la valorisation des textiles, linge et chaussures usagés

La CCG s'est associée à l'éco-organisme ECO TLC pour développer la collecte, le recyclage et le réemploi des Textiles, Linge et Chaussures(TLC). Cette démarche vise à prévenir l'augmentation continue des volumes de déchets ménagers. Des bornes de collecte ont été installées sur le territoire. Pour les trouver : www.lafibredutri.fr ou le site internet de la CCG : www.cc-genevois.fr

Commission Social, seniors, petite enfance, prévention spécialisée

Dispositif « **Ma commune, ma santé** » : ce dispositif initié par la CCG et porté par l'association ACTIOM a pour but de proposer une complémentaire santé à un tarif négocié à tous les habitants du territoire n'ayant pas de mutuelle, par manque de moyens, mais aussi de donner la possibilité à chacun de choisir un contrat mieux adapté à son budget et à ses besoins, afin de ne pas renoncer à se faire soigner.

Renseignements au 05.64.10.00.48 ou sur www.macommunemasante.org



Point sur la réalisation de **Maisons de santé** : quelques projets sont susceptibles de voir le jour dans les 2 ou 3 ans à venir, dont celui de la Maison de santé pluri-communale du Vuache qui serait implantée sur la commune de Valleiry.

Projets de **résidences seniors** : plusieurs communes ou groupement de communes souhaitent la réalisation de projets dits « d'habitats groupés » non médicalisés, destinés aux seniors encore relativement autonomes. La commune de Vulbens, en partenariat avec les communes avoisinantes, travaille sur un projet de MARPA soutenu par la MSA. Une enquête de besoins va être réalisée.

Le **Forum seniors** 2017 a eu lieu le mardi 14 novembre à l'Arande à St Julien. De nombreux stands étaient présents et 2 conférences ont animé cette journée. La CCG avait mis à disposition gratuitement, sur demande, le bus de Proxigem pour faciliter le transport des personnes les plus éloignées.

Petite enfance - bilan de l'attribution des places en crèche : 376 dossiers de demande ont été déposés dont 123 dossiers acceptés pour 94 places attribuées. On constate qu'une vingtaine de places en crèche supplémentaires seraient nécessaires sur le secteur du Vuache. Au 1er janvier 2018, 305 familles fréquenteront les crèches et micro-crèches de la CCG en accueil régulier. Le taux de remplissage a été optimisé. La Maison d'Assistants Maternels de St Julien, après une année d'exercice, fonctionne très bien. Avec 4 assistantes maternelles, elle accueille 16 enfants.

Prévention spécialisée : à l'initiative de la CCG et de l'association Passage, une matinée conférence-débat très intéressante sur le thème du décrochage scolaire des jeunes a eu lieu le samedi 30 septembre. Tous les acteurs locaux de l'éducation étaient conviés.

Commission Transports, Mobilité

Transports Publics : La renégociation des contrats de délégation de service public fin 2016 a permis de faire mieux pour moins cher, tout en reconduisant la société filiale de la RATP et des TPG. La fusion des lignes 4 et D a permis d'augmenter la desserte de Saint Julien en Genevois vers Bel Air pour passer à 6' aux heures de pointe.

Transports Scolaires : La mise en place des inscriptions en ligne sur le site de la CCG à la rentrée 2016 a simplifié le travail des personnels gérant ce service permettant aux agents de passer plus de temps à chaque rentrée pour adapter les parcours des différents bus (environ 40 lignes) et limiter le coût de ce service. Les inscriptions hors délai perturbent ce processus d'optimisation annuel, c'est pourquoi les retardataires sont sanctionnés par une majoration substantielle.

Déplacements mode doux : Après consultation des différents acteurs du projet et représentants des futurs usagers, le tracé de l'itinéraire cyclotouriste ViaRhôna, reliant le tronçon actuel existant vers Annemasse puis Thonon, a été arrêté mi-2017. Cette voie verte, raccordant successivement sur notre territoire Vulbens, Valleiry, Viry, Saint Julien puis Collonges-sous-Salève, permettra des activités cyclistes de loisirs, mais aussi incitera à la pratique quotidienne du vélo pour les habitants de la CCG.

Commission Tourisme

La fusion de l'office du tourisme de Saint-Julien en Genevois avec celui de l'agglomération d'Annemasse sera effective au 1er janvier 2018 et devrait permettre d'allouer des moyens supplémentaires au développement commercial.



MAISON TRANSFRONTIÈRE DE JUSTICE ET DU DROIT

Information et renseignements gratuits, confidentiels et anonymes.

A la MTJD de Saint Julien en Genevois, des juristes sont à votre disposition gratuitement* pour répondre à vos questions juridiques dans divers domaines :

- droit de la famille et droit des personnes : séparation, divorce, garde d'enfants, pension alimentaire, changement de nom, de prénom, reconnaissance d'enfant, mise en place de tutelle ou curatelle
- droit du travail : contrat de travail, licenciement, heures supplémentaires, inaptitude, harcèlement, rupture conventionnelle, démission, préavis
- droit de la consommation : délai de rétractation, objet non conforme, litiges opérateurs mobiles, fournisseurs d'accès internet, achat/vente de véhicule, sociétés de recouvrement
- droit du logement : préavis, dépôt de garantie, dégât des eaux, augmentation de loyer, résiliation de bail, expulsion
- droit civil plus largement : procédures avec huissier de justice, problèmes de voisinage : bruits, dégradations, mitoyenneté, arbres/haies, servitudes de passage, renonciation à succession
- droit pénal : condamnations, amendes, retrait/annulation permis de conduire, aménagement de peine, effacement casier judiciaire.

Pour tous les autres domaines juridiques, vous ne repartirez pas sans réponse. Les Juristes de la MTJD vous orientent vers d'autres professionnels dans la structure ou à l'extérieur : conciliateur de justice, association d'aide aux victimes, délégué du Défenseur des Droits, etc...

26 avenue de Genève
74160 Saint Julien en Genevois.
Téléphone : (+33) 4 50 74 86 86.
Courriel : mtjd@cc-genevois.fr

HORAIRES D'OUVERTURE :
lundi à jeudi de 08h30 -12h00 et 13h30 - 17h00,
vendredi matin de 08h30 - 12h00.



Permanences des intervenants

Délégué du Défenseur des Droits
2ème et 4ème jeudi après-midi du mois sur rendez-vous (13h30 à 17h)

Conciliatrice de justice jeudis après-midi sur rendez-vous (13h30 à 17h)

Association d'aide aux victimes 2ème et 4ème mardi du mois
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Jumelage

Des nouvelles du jumelage

Les 24, 25 et 26 novembre, à l'occasion de la Sainte-Barbe à Collonges sous Salève, nos amis allemands sont venus nous rejoindre pour vendre de la bière brassée à Mössingen, des saucisses et du vin chaud. Un stand à l'intérieur de la salle des fêtes de Collonges a servi la bière pression et le dimanche le stand à l'extérieur, a proposé saucisses grillées, vin chaud et bière bouteille.

Et comme il y a une réciprocité pour presque tous les événements, nous sommes invités à participer à leur traditionnel marché de Noël qui aura lieu le 9 décembre.



Pour cette manifestation nous partons avec 120 kilos de fromage de Haute-Savoie très apprécié par nos amis de Mössingen.

En 2018 quelques événements sont déjà à l'agenda :



Fin mars/début avril la traditionnelle assemblée générale aura lieu dans la nouvelle salle de Chevrier.

Le week-end du 16/17 juin, nous serons invités au Rosenmarkt à Mössingen.

Tout habitant du canton pourra se joindre à nous.

Le 17 novembre, l'Harmonie des Usses se rendra à Mössingen pour un concert commun avec le Blasorchester SBO de Mössingen). A cette occasion plus de 60 personnes vont se déplacer dans le Bade-Wurtemberg.

D'autres échanges et événements sont actuellement à l'étude, nous les publierons dans les différents médias dès leur confirmation.

Gloria Colomb, Présidente du Jumelage

Si vous souhaitez participer au jumelage d'une manière ou d'une autre, si vous avez des idées d'échanges, si vous voulez participer à l'un de nos voyages, héberger quelqu'un lors de la venue de nos amis, ou simplement venir à une de nos réunions, faites le nous savoir.

www.jumelage-genevois-moessingen.fr
gloria.jumelage@gmail.com

DÉCOUVREZ, ÉCHANGEZ, PARTICIPEZ



Un site internet lancé par la communauté de communes pour centraliser infos pratiques et événements sur tout le territoire du genevois.



Office du
Tourisme
de Saint-Julien
et du Genevois

Une
Rencontre...

En début d'année 2017, l'Office du tourisme de Saint-Julien et du Genevois a lancé son nouveau site de promotion et d'information touristique www.tourisme-genevois.fr

Un guide « Les Petits Malins » a été édité pour les bambins de 0 à 12 ans et leurs familles dans lequel sont recensées 56 idées de sortie. De quoi occuper grands et petits curieux avec des loisirs originaux !



En octobre 2017, l'Accorderie du Genevois a fêté son 1er anniversaire et compte aujourd'hui près de 250 membres qui échangent leurs services sans contrepartie d'argent. La solidarité et l'entraide sont les maîtres mots de cette association. N'hésitez pas à consulter leur site.

Accorderie du Genevois

35 route de Thairy

74160 Saint Julien en Genevois

Courriel : genevois@accorderie.fr – Site internet : www.accorderie.fr/genevois

Permanences : mardi 8h30 – 11h, mercredi 14 h – 17 h, jeudi 16h30 – 19 h



L'Université Populaire (UP) est une association ouverte à tous, laïque et apolitique, dont le but est de réunir les gens autour du partage des savoirs, de la réflexion, de l'envie d'apprendre et de se former.

Des rencontres régulières sont proposées (Café citoyen, Café philo, Livre du mois) mais aussi des partages d'expériences et des soirées-débats, en particulier sur la parentalité.

Retrouvez leur programme sur <http://www.upsavoie-mb.fr/wp/lesup/vuache-au-saleve/>

Adresse : Université Populaire c/o MJC du Vuache, 20 route de Faramaz 74520 Vulbens

Courriel : upduvuache@gmail.com



Briefing avant le départ

JEUNE SAPEUR POMPIER

Le 4 novembre 2017 s'est déroulé à Saint-Paul en Chablais le Cross départemental des Pompiers. Les Jeunes Sapeurs-Pompiers de la Section du Canton de Saint-Julien-en Genevois étaient bien représentés. Parmi eux, Dorian BARLOY, Cheviérois de 13 ans, a couru le parcours de 4 km.

Dorian est JSP 2. Il a rejoint la section des Jeunes Sapeurs-Pompiers du Genevois en septembre 2016 et depuis, tous les samedis matins, il participe aux activités encadrées par des sapeurs-pompiers volontaires et professionnels.

Autour des valeurs de la cohésion du groupe, du respect de l'autorité et de la solidarité, ces jeunes viennent s'initier aux techniques de secours et de lutte contre l'incendie. Cet apprentissage comprend également une préparation physique par le sport d'endurance.



Il convient de féliciter Dorian pour sa bonne participation au cross 2017. Nous lui apportons également tous nos encouragements dans son engagement. Peut-être un jour rejoindra-t-il ces valeureux sapeurs-pompiers, volontaires ou professionnels, tellement indispensables à notre société, à chacun de nous ?

Dorian Barloy et Febe sa « collègue de Vulbens »

Campagne de prévention sur les dangers du monoxyde de carbone Comment prévenir les intoxications

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique et inodore. Il touche chaque année plus d'un millier de foyers. Les symptômes sont des maux de tête, des vomissements, des vertiges, voire des décès. Il peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- ◆ Avant chaque hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
 - ◆ Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation de votre logement (aérez au moins 10 minutes par jour et ne bouchez jamais les aérations).
 - ◆ Veillez à une bonne utilisation des appareils à combustion.
 - ◆ Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
 - ◆ N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : brasero, barbecue, cuisinière, etc.
 - ◆ Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.
- Pour en savoir plus : www.prevention-maison.fr

Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé (INPES) – www.inpes.sante.fr



L'ECOLE « COMME 3 POMMES » PORTE BIEN SON NOM ...

Dès la rentrée, direction les vergers, les soixante-huit élèves de l'école

« Comme 3 pommes » sont partis à la découverte des pommes : au programme, observation de la cueillette et découverte de la fabrication du jus de pommes avec Robert, le doyen du village.

VENDREDI 29 SEPTEMBRE CUEILLETTE DES POMMES

Les élèves ont rencontré Jean-David, qui leur a expliqué le cycle de vie de la pomme : de la plantation à la cueillette.

Les élèves ont ensuite pu librement se déplacer dans les plantations et ainsi faire la connaissance des cueilleurs qui ont répondu à leurs nombreuses questions.



« On a mangé des pommes » mais « les vertes on les mange pas, faut qu'elles soient rouges pour les manger », s'exclame une élève de maternelle.

Un autre élève de maternelle nous dit qu'« on a vu des pommes pourries : elles sont marrons » et aussi « un gros tracteur ! »

Tous les élèves étaient d'accord pour dire que « les pommes étaient très bonnes ! »

JEUDI 19 OCTOBRE FABRICATION DU JUS DE POMME

Robert a partagé avec les élèves, très curieux, son savoir-faire en matière de fabrication du jus de pommes : découverte de la « machine à compote » nous a affirmé une élève de maternelle.



« La machine écrasait les pommes » et ensuite « ça faisait du jus du pomme ». Robert « a mis le jus de pomme dans un seau » pour ensuite servir les élèves.

Les élèves sont tous repartis avec leur bouteille de jus de pomme que nous avons dégusté en classe.

Elèves de la classe maternelle.

Du land art avec les élèves de cycle 2



Au mois d'Octobre, nous sommes partis dans la montagne du Vuache pour faire du Land art. C'est un art qui est éphémère parce qu'il disparaît très vite. Le vent, l'orage, la pluie ou bien les animaux détruisent généralement les créations. Avant de commencer, nous avons regardé des réalisations pour se donner des idées. Puis nous avons préparé nos gourdes et nous sommes partis.

Le jour de la sortie, il faisait un temps ensoleillé. Pour y aller, nous avons été accompagnés par Janeth, la maman de Mahina et Kay, et par Maud, la maman de Justin.

Nous avons réalisé une étoile filante, un lapin qui s'appelle Titi avec sa petite cabane, un coeur dans un carré de pierre, une maison, et plein d'autres petites créations. Pour cela, nous avons utilisé des feuilles, des cailloux, de la mousse, des bâtons, des châtaignes, de l'herbe, des écorces et même des framboises. Nous nous sommes bien amusés !

Ce jour-là, c'était l'anniversaire d'un garçon de la classe, mais il s'est fait mal avec une châtaigne qui s'est plantée dans sa main.



Heureusement, la maman de Justin est infirmière et une fois tous rentrés à l'école, elle a retiré toutes les épines une par une. Notre copain a même dû aller dans les toilettes des filles !

C'était drôle. Heureusement, il a été très courageux et on a quand même pu manger le gâteau !

Elèves de la classe de Cycle 2



Fête de Noël

Le jeudi 21 décembre à 18 h, les enfants iront chercher le Père Noël sur la place du Chêne en haut de village avec leurs lampions. De retour à l'école, bien au chaud dans la salle communale, parents et enfants proposeront quelques chants et danses.

Tous les habitants de Chevrier sont cordialement invités à venir partager ce moment festif et ceux qui le souhaitent pourront aussi se joindre aux parents pour interpréter les chants préparés par Agnès Palomarès. Il y aura un chapeau au profit des projets de l'école. **Venez nombreux!**

Les petits Chevrois aux Carroz d'Arâches

Lundi 9 octobre, la classe de CM1-CM2 a pris le car pour partir aux Carroz d'Arâches. Notre maîtresse adorée nous a accompagné avec la très gentille Chantal et Catherine, notre musicienne préférée. Le voyage dure une heure.

Là-bas, la vie quotidienne était bien rythmée : petit déjeuner en pyjama dès 7h30, retour dans les chambres pour s'habiller, se brosser les dents et se préparer.

A partir de 8h30, toutes les équipes se rassemblent devant la piscine avant de se séparer pour les différentes activités : le handball, l'escrime, la course d'orientation ou le graphisme, c'est à dire la création du blason de l'équipe. Deux par deux, les équipes tournent sur ces ateliers proposés tout au long de cette semaine en rapport avec les Jeux Olympiques. Le vendredi a lieu une vraie cérémonie de « mini JO ».



Après le goûter, douches puis encore des travaux, plus calmes cette fois, à l'intérieur : débat, décor d'une très grande fresque, exposition fair-play, temps libre. 19H30, c'est le repas du soir, toujours dans la salle de restaurant, tous ensemble, avec les trois autres classes de cycle 3 : classe de Taninges, de Sciez et d'Annecy. Nous nous entendions bien !

Les veillées sont, pour certaines un peu « soporifiques ! » (intervention d'un médecin) car nous étions fatigués de notre journée, pour d'autres intéressantes et instructives (vidéo des Jeux Paralympiques) et d'autres encore très divertissantes et « trop bien » comme la tant attendue soirée des talents du dernier soir. Tous regroupés dans la salle polyvalente nous avons pu applaudir les talents des candidats entraînés.

Nolan et sa magie, Hugo et ses blagues, Alyssia et Julie et leurs dessins, Joanne, Naomie et Lana avec les rubans, et tous ceux des autres classes que nous n'oublions pas (Yanis et son sketch, Noé et la méditation, Enzo et Romain avec leur tour de magie, des danseuses, des chanteuses, des gymnastes et tous les artistes).

Une semaine GENIALE, MAGNIFIQUE, EXTRAORDINAIRE,
FANTASTIQUE...et INOUBLIABLE !!!



Les élèves de Cycle 3

APE Les Jonquilles

Fête de l'école



Samedi 1er juillet, la fête de l'école a eu lieu cette année à Chevrier. Malgré une météo pas très estivale, parents et enfants étaient au rendez-vous. Repas et kermesse ont agrémenté cette journée qui s'est terminée par un beau lâcher de ballons.



Atout Pom

Le 1er octobre, l'APE participait à la traditionnelle fête des vergers organisée par Atout Pom en proposant aux visiteurs buvette et repas champêtre. Le couscous était excellent et a régalé plus de 400 personnes.

Halloween

Le 31 octobre, l'APE a convié tous ceux qui avaient envie de se déguiser et fêter halloween à se retrouver pour un petit goûter dans la cour de l'école en fin d'après-midi.



Une demande spéciale du Père Noël :

C'est avec fierté que Gilbert Philippe et Jean-Michel Grandchamp ont reçu il y a quelques mois, une commande surprenante de la part du Père Noël...

Dès lors tels deux lutins, ils se sont investis dans leur mission pour réaliser une magnifique hotte en osier qui fait la joie des enfants de Chevrier et de Vulbens !

L'APE Les Jonquilles les remercie chaleureusement.

Retrospective — l'année 2017 en images



Janvier : les Vœux du Maire



Et accueil des nouveaux arrivants



20 mai : inauguration de l'école

crédit photo Dominique Ernst



Mars : nettoyage de printemps avec la participation des élèves de l'école



21 mai : repas des Aînés, l'apéro



21 mai : Robert Virollet, le doyen du village, à l'honneur



1er juillet: Fête de l'école à Chevrier



Juillet : un repas de quartier
chemin des Vergers



Début août : la nouvelle mairie est
opérationnelle



Cérémonie du 16 août



23 septembre :
concert du Jazz Band de Feigères à la
salle communale



15 octobre : mise en ligne du site
internet de la commune

Culture et loisirs

Théâtre – Automne 2017

De nombreux Chevriérois dans les coulisses et sur les planches : **Bravo à tous !**

Troupe Escapade



Pour cette nouvelle pièce de Janry et Anna Varnel intitulée « BIO CASSE », le Gaec Au coucher du Soleil à Jonzier-Epagny a accueilli dans sa salle - à la ferme - la troupe d'Escapade pour six représentations du 13 au 22 octobre. Beaucoup d'humour pour ce cru 2017 et une belle recette pour l'association Escapade qui permettra de venir en aide aux handicapés de la région.

Troupe du Théâtre du Coin

Du 18 novembre au 3 décembre 2017, dans la salle de spectacle l'Étincelle du Centre Ecla à Vulbens, la troupe du Théâtre du Coin a présenté une comédie « Anniversaire au self » interprétée avec brio par trois acteurs locaux.



crédit photo Dominique Ernst



Julio Palomares
208 chemin du Vieux Lavoir - 74520 Chevrier

Tél. 06 23 85 14 29 – mail : abanico.julio@gmail.com
**cuisine
espagnole**



Des stages pour tous

Découvrir, s'exprimer, prendre soin de soi, apprendre... Les stages proposés par la MJC du Vuache sont là pour ça ! Et ils ne sont pas seulement accessibles aux adhérents de la MJC. Ils sont ouverts à tous.

Cette saison, la MJC vous propose des stages à profusion. Stages découvertes, ateliers gourmands, stages bien-être, stages de musique et de danse. Il y en aura pour tous les goûts !

Les stages de la MJC du Vuache, une belle idée à s'offrir ou à offrir !

Les prochains stages – Plus d'informations : www.mjcvuache.com

Stage bien-être : Yoga du rire

Samedi 13 janvier 9h30-11h



Stage musique : Expression vocale et expression corporelle

Samedi 27 janvier 9h-14h

Stage découverte : Home staging

Samedi 3 février 9h-12h

Cours de cuisine : Menu légumes oubliés

Mercredi 28 février 19h-22h

L'agenda culturel de la MJC pour début 2018 !



Théâtre : Le cercle des illusionnistes

Jeudi 18 janvier 20h30 – Vulbens – L'Étincelle

One woman show : Élodie Poux

« Le syndrome du playmobil »

Jeudi 8 février 20h30 – Vulbens – L'Étincelle

Spectacle jeune public : Théâtre d'objets

Tibou, tipatapoum, ou comment Tibou d'un rien fait tout un monde

Mercredi 14 février 15h30 – Valleiry

Salle Albert Fol

Spectacle de la Troupe du Vuache

Du 10 au 25 mars – Vulbens – L'Étincelle



Du cinéma à Vulbens

Le saviez-vous ? La MJC du Vuache et le Cinébus (cinéma itinérant des pays de Savoie) proposent des séances de cinéma dans la salle de l'Étincelle à Vulbens. Les séances ont lieu toute l'année, chaque lundi, à 20h30 (21h en été) et sont parfois précédés par une projection pour le jeune public à 17h.

Des films récents à prix tout doux ! Plus question de s'en priver !

Programme sur le site de la MJC du Vuache et celui du Cinebus (www.cinebus.fr)

Agenda

Décembre

jeudi 21 : Fête de Noël à l'école – 18 h

Bonnes fêtes !

Janvier

vendredi 19 : Vœux du maire et accueil des nouveaux arrivants – 18 h

Février

samedi 3 : Carnaval de l'APE